



Orange - SA

Paris
16 mars 2016

Accord salarial 2016

On vaut mieux que ça !

Les résultats 2015 ont confirmé que tout va bien pour Orange. Le bénéfice a triplé, à 2,6 milliards €. L'activité commerciale est en « forte dynamique » et on attend un bon millésime 2016. Dans la négociation salariale qui s'ouvre, Sud exige des augmentations de salaire significatives, pour toutes et tous, dans une entreprise qui en a largement les moyens.

La négo 2016 démarre mal !

Lors de la 1^{ère} séance, l'entreprise a annoncé son intention de supprimer toutes les mesures collectives pour les cadres ACO et fonctionnaires. Seuls les ACO non-cadres auraient 140€ par an, soit une aumône de 11,67€ (brut) par mois. Sans une mobilisation à la hauteur de cette provocation, le reste de l'accord risque d'être du même tonneau, c'est-à-dire acide.

100 euros net par mois

En 2015, nous avons obtenu 1,9% d'augmentation du budget consacré à l'accord salarial. Pour 2016, nous revendiquons 4%. Une entreprise qui verse 1,6 milliards de divi-

dendes a les moyens d'attribuer une augmentation de 100 euros net par mois pour toutes et tous. Cela représente 10 centimes de dividende par action.

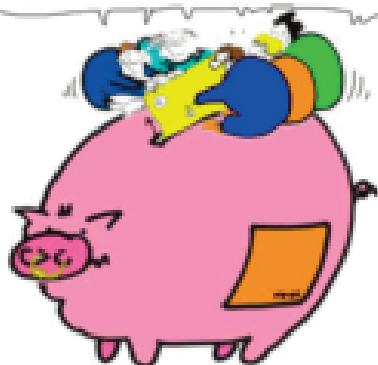
Plus de mesures collectives, plus de justice !

Il faut augmenter la part des mesures générales et collectives. Il est temps d'inverser la spirale injuste qui consiste à « récompenser » seulement quelques salarié-es. Par ailleurs, aucun salaire ne doit être inférieur à 1700 euros net.

En finir avec les inégalités femmes-hommes

Il faut inscrire dans l'accord 2016 des mécanismes permettant de résoudre cette injustice une bonne fois pour toutes, en particulier en agissant dès le début des carrières des femmes.

ENSEMBLE, ON PEUT
EXIGER CE QUI NOUS REVIENT



Orange : CA et bénéfices en hausse

100€/Mois net
c'est maintenant

... augmentez nos salaires !!

Pour suivre Sud
chaque semaine,
s'inscrire à notre
newsletter



Fédération des activités postales et de télécommunications

25-27 rue des Envierges 75020 Paris

www.sudptt.org

sudptt@sudptt.fr 01 44 62 12 00